

## 9 JUNE 2020

La séance ordinaire du Conseil municipal de Saint-Jovacques-Mirou, MRC des Jardins de Magalloway, tenue à huis clos au centre communautaire situé au 115, Riverside à Saint-Jovacques-Mirou, se déroule en vidéoconférence sur l'application ZOOM le mardi 9 juin 2020.

La séance est tenue à huis clos au centre communautaire à cause des restrictions imposées par le gouvernement du Québec dans son Ordonnance.

En l'absence de Madame Lise Sauriol, mairesse, Madame Marie-Eve Sauriol, conseillère, assurera la présidence de l'assemblée.

Monsieur Jean Bernier, directeur général et secrétaire-trésorier, est aussi présent et agit comme secrétaire.

### Ordre de la séance

Madame Lise Sauriol, mairesse, conseillère, informe l'assemblée que la séance ordinaire est ouverte à 19h45.

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET PRÉSENCE DES MEMBRES**

Étaient présents les membres du conseil suivants :

- Monsieur Richard Lefebvre, au poste no 1
- Monsieur Alan LeBlond, au poste no 2
- Madame Marie-Eve Sauriol, au poste no 3
- Monsieur Alexandre Sauriol, au poste no 4
- Monsieur Marc Lapierre, au poste no 5
- Monsieur François Lefebvre, au poste no 6
- Madame Lise Sauriol, mairesse **ABSENTE**

### **2. ORDRE DU JOUR**

2.1 Adoption de l'ordre du jour

#### **Émotion 2020-06-117 – Adoption de l'ordre du jour**

Il est proposé par Monsieur François Lefebvre, appuyé par Monsieur Alan LeBlond et résolu unanimement par les conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que remis aux membres et présenté ci-dessous.

«**ADOPTÉE**»

2020.06.11

### **ORDRE DU JOUR**

#### **3 ADMINISTRATION GÉNÉRALE, GREFFE ET AFFAIRES JURIDIQUES**

- 3.1 Adoption du procès-verbal de la 12<sup>e</sup> séance 2020
- 3.2 Ouvrir le matériel pour le genre d'un événement sur le territoire du Grand Est Mirou
- 3.3 Adoption d'un nouveau règlement sur le genre communautaire
- 3.4 Adoption du règlement no 2020-201 relatif à l'organisation d'une soirée de Noël de la municipalité de Saint-Jovacques-Mirou
- 3.5 Ouvrir du matériel pour le programme Emploi-Éti-Canada 2020
- 3.6 Réviser et/ou terminer des bureaux municipaux les verbaux en application à partir du conseil de la 27<sup>e</sup> juin, jusqu'en 30 août inclusivement